

REUNION DE DIRECTEURS ET DIRECTRICES

CIRCONSCRIPTION DE GRAND QUEVILLY

20 MARS 2023

ORDRE DU JOUR

* Vie de la circonscription :

- la sécurité : les PPMS, les sorties scolaires, la plateforme ESDS, le livret Acteurs Dispositifs d'Aide et d'Accompagnement en faveur des personnels .
- SRAN : Note hebdo du 16 février, Candidatures de PE peu nombreuses/ bcp d'élèves
- Ecole ouverte : support financier , Delphine Bizet
- charte ATSEM (Grand Couronne et Grand Quevilly)

* Formation et accompagnement :

- Plan pHARe , Parcours Educatifs , PES/T0

* Suivi des élèves : PAP , Commission de poursuite de scolarité (décrets de la loi Rilhac non parus

* Préparation rentrée 2023/24

- ↗ effectifs, rentrée échelonnée

* Questions diverses

La sécurité

- ▶ les PPMS,
- ▶ les sorties scolaires,
- ▶ la plateforme ESDS,
- ▶ le livret Acteurs, Dispositifs d'Aide et d'Accompagnement en faveur des personnels

sécurité

LES NIVEAUX VIGIPIRATE



URGENCE ATTENTAT

vigilance et protection maximum en cas de menace imminente d'un acte terroriste ou à la suite immédiate d'un attentat

Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblée sur une zone géographique

Mesures exceptionnelles pour prévenir tout risque d'attentat imminent ou de sur-attentat

Mesures exceptionnelles d'alerte de la population

Durée limitée à la gestion de crise



SÉCURITÉ RENFORCÉE - RISQUE ATTENTAT

face à un niveau élevé de la menace terroriste

Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblée sur une zone géographique et/ou un secteur d'activité particulier

Mesures permanentes de sécurité renforcées par des mesures additionnelles

Pas de limite de temps définie



VIGILANCE

Posture permanente de sécurité valable en tout temps et en tout lieu

Nombreuses mesures permanentes de sécurité



Acteurs, Dispositifs d'Aide et d'Accompagnement en faveur des personnels

1	▸ ACCOMPAGNEMENT RH DE PROXIMITÉ Page 5	2	▸ ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE OU DE CARRIÈRE Page 7
3	▸ SANTÉ AU TRAVAIL Page 9	4	▸ HANDICAP ET TRAVAIL Page 11
5	ORGANISATION DU TRAVAIL ▸ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE Page 13	6	▸ ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE Page 15
7	APPUI SOCIAL, PROFESSIONNEL ET FAMILIAL Page 17	8	EXPOSITION À DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, PROFESSIONNELS, OU MAJEURS Page 19

SRAN : stage de remise à niveau ou stage de réussite

- ▶ **Note hebdo du 16 février 2023 :**
- ▶ Le stage se déroulera du 17 au 21 avril 2023, à raison de 3 heures par jour pour une durée de 15 heures par semaine.
- ▶ Les groupes d'élèves qui bénéficieront de ce service seront constitués sur la base d'un strict **minimum de 4 enfants** et d'un **maximum de 8 enfants**
- ▶ Ces stages se dérouleront dans des locaux scolaires. L'ensemble du dispositif sera présenté au conseil d'école et sera inscrit au projet d'école.
- ▶ La conduite des stages de réussite est confiée à des professeurs des écoles volontaires, rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement dans la limite d'un seul stage par enseignant.
- ▶ Les enseignants volontaires, pour encadrer un stage, devront faire acte de candidature **entre le lundi 6 mars et le vendredi 24 mars 2023, exclusivement en ligne.**
 - > **Accès à l'application** : <https://bv.ac-rouen.fr/stages-rn/index.php/enseignant>

Le directeur de l'école inscrira la liste des élèves sur l'application.

- ▶ Nombre d'élèves inscrits
- ▶ Candidatures de PE peu nombreuses/ bcp d'élèves

Vacances apprenantes - École ouverte 2023

Note du 22 février 2023 aux recteurs pour la mise en place des Vacances apprenantes - 2023

- ▶ Le dispositif École ouverte se décline en plusieurs types d'intervention :
 - École ouverte classique ;
 - l'Été du pro ;
 - École ouverte buissonnière ;
 - Mon patrimoine à vélo.

- ▶ Le dispositif École ouverte permet de proposer aux élèves un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles, pendant les vacances scolaires, (vacances d'hiver, vacances de printemps et vacances d'été) ainsi que les mercredis dans leur école ou leur établissement de scolarisation habituel ou dans un établissement proche. Ce dispositif s'adresse en priorité aux jeunes, dès l'école élémentaire, qui vivent dans des zones urbaines et rurales défavorisées.

CHARTRE DES ATSEM

Décret n° 2018-152 du 1er mars 2018 portant diverses dispositions statutaires relatives aux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

- ▶ La **charte** de l'**ATSEM** a pour objet de présenter les missions de l'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (**ATSEM**) mais aussi de rappeler, qu'étant fonctionnaire, il est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires.
- Les 3 fonctions de l'ATSEM :
- Aide l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice...)
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants.
- Assistance de l'enseignant.e dans la préparation et/ou l'animation d'activités pédagogiques.
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants.

Formation et accompagnement

- Plan PHARE :
- La plateforme : Déposer le protocole de circonscription et valider le référent pour chaque école.
- Les actions menées peuvent être valider sur la plateforme même après les dates officielles telles la journée NAH, safer internet day,...

Les parcours éducatifs sont inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

- ▶ Les parcours éducatifs, qu'est-ce que c'est ?
 - Un ensemble d'activités menées tout au long de la scolarité de l'école à la terminale, sur des thématiques précises
- ▶ 4 parcours :
 - le parcours Citoyen,
 - le parcours Avenir et l'accompagnement à l'orientation,
 - le parcours d'Education artistique et culturelle,
 - le parcours éducatif de Santé.
- ▶ toutes les disciplines participent aux différents parcours
- ▶ les expériences extra-scolaires font partie des parcours

Les parcours éducatifs

► Les parcours éducatifs, qu'y fait-on ?

Les parcours apportent des connaissances et des compétences et s'appuient sur :

- L'apprentissage en classe
- La pratique
- Les rencontres

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

Education artistique et culturelle

note hebdo du 2 mars 2023

- ▶ 5^e édition du Printemps des poètes du 11 au 27 mars 2023
- ▶ Un poème au quotidien du 20 au 24 mars 2023 proposé par le comité littérature de la MEAC 76

« Les hommes sont les mêmes partout : les frontières ne figurent que dans nos âmes. Mais ne dis jamais à personne que la seule vraie patrie de l'homme, c'est l'homme ! On te prendrait pour un poète. Ce qui est pire que tout. »

SAN-ANTONIO, Réflexions sur les gens de chez nous et d'ailleurs Fleuve noir / 1999

Exemple de parcours

Les parcours éducatifs de la 6 ^e à la 3 ^e				
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Parcours Santé	Priorité : Nutrition	Priorité : Addictions	Priorité : Education à la sexualité	Priorité : Estime de soi
	Thème transversal : Avoir une bonne hygiène			
Parcours Citoyen	Priorité : Moi et les autres	Priorité : Solidarité et engagement	Priorité : Lutte contre les discriminations	Priorité : Egalité Femmes-Hommes
	Thème transversal : Vivre sa citoyenneté			
Parcours d'Education Artistique et Culturelle	Priorité : Découvrir les différents types d'œuvre	Priorité : S'ouvrir à d'autres cultures	Priorité : Culture scientifique et technique	Priorité : L'engagement de l'artiste
	Thème transversal : Rendre accessible le monde de la culture dans sa diversité			
Parcours Avenir	Priorité : Découverte de l'environnement économique local	Priorité : Connaissance de soi, connaissance des métiers	Priorité : Initiation aux voies de formation et au monde professionnel	Priorité : S'orienter dans et vers le monde professionnel
	Thème transversal : Être acteur de son orientation			

UN PARCOURS: ses caractéristiques

- Il s'inscrit sur **la durée**, sur l'ensemble de la scolarité obligatoire de l'élève
- Il est adapté aux **besoins** des élèves et aux **ressources disponibles**
- Il est fondé sur **la démarche de projet**



PROJETS PARTAGES et
TERRITORIAUX AVEC
PARTENAIRES EXTERIEURS

Suivi des élèves

► PAP

problématique des PAP non visés par le médecin scolaire mais demandés sur le LPI. Depuis un an, seulement les PAP sont faits en priorité pour les élèves de CM2.

Docteur Mikovitch en support

Poursuite de scolarité

Note de service n° 39 du 3 mars 2023 - Calendrier, dérogations et barèmes des bourses, note d'information aux familles

- Campagne AFFELNET 6ème : **du jeudi 16 mars au mardi 16 mai 2023**
- **La détermination du collège de secteur sera lancée le vendredi 1er avril 2022.**

Dès l'après-midi, vous pourrez éditer le volet 2 qui comportera le collège de secteur automatiquement déterminé en fonction de l'adresse des responsables légaux.

- Commission d'affectation : **jeudi 15 juin 2023**
- Diffusion des résultats aux principaux : **vendredi 16 juin 2023**
- Diffusion des résultats aux directeurs d'école : **lundi 19 juin 2023**

Conseils de cycle	Entre le 3 et le 7 avril
<p>Notification aux familles de la proposition du conseil des maîtres :</p> <p>Vous enverrez aux familles la proposition du conseil des maîtres. Il conviendra de s'assurer que chaque famille a bien reçu cette proposition par note à faire signer dans le carnet de liaison</p>	2 mai
Délai de réponse des familles	16 mai
<p>Notification aux familles de la décision du conseil des maîtres :</p> <p>Vous enverrez aux familles la décision du conseil des maîtres Il conviendra de s'assurer que chaque famille a bien reçu cette décision par note à faire signer dans le carnet de liaison</p>	22 mai
Délai de réponse et de recours des familles	5 juin
Vous remettrez les demandes de recours à l'inspectrice-teur de l'Education nationale de votre circonscription.	7 juin
Les inspectrices-teurs de l'Education nationale remettront les demandes de recours aux centres de commission départementale d'appel.	Entre le 7 et le 12 juin
Commission départementale d'appel	19 juin

Commission de poursuite de scolarité

- ▶ décrets de la loi Rilhac non parus
- ▶ Commission de circonscription : vendredi 31 mai de 8h30 à 12H30

Titularisation des TO

- ▶ visite évaluative avant le 5 mai
- ▶ entretien avec IEN (entre 5 mai et 20 mai)

Préparation rentrée 2023/24

- ▶ **Effectifs à mettre à jour**
- ▶ **La rentrée ne doit pas être échelonnée : il n'y a qu'une seule date de rentrée qui est nationale.**